

PREPA  
« Cap'Avenir »  
DOSSIER DE CANDIDATURE

Session  
2025/2026

Cadre réservé à l'IRTS

Date de commission :

Résultat :  Accepté  Refusé

Signature :

CONCOURS ENVISAGE(S) – Cette information ne vous engage pas pour l'inscription aux concours

AES  ASS  CESF  EJE  ES  ETS  ME  TISF  
 Autres :

ETAT CIVIL

Nom :  Prénom :

Date de naissance :  Sexe :  H  F

Lieu de naissance :  Nationalité :

Adresse :

Code postal :  Ville :

E-mail :

Tél. fixe :  Tél. portable :

Personne à contacter en cas d'urgence :

Nom :  Tél. :



## PARCOURS ET DIPLOMES

---

### Dernier établissement fréquenté :

Université       Lycée       Collège       Autre :

Nom de l'établissement :

### Dernier diplôme obtenu :

DU       BAC       CAP / BEP       Autre :

Nom du diplôme :

## STATUT ACTUEL

---

Lycéen       Étudiant       Travailleur handicapé - RQTH  
 Salarié(e)       Demandeur d'emploi       Autre :

### **Si vous êtes salarié(e) et que votre employeur finance la formation** (joindre une attestation de prise en charge financière)

Nom de l'établissement :

Nom du directeur :

Intitulé du poste occupé :

Adresse :

Code postal :       Ville :

E-mail :

Tél. fixe :       Tél. portable :

## FINANCEMENT DES 1 365 € DE FRAIS DE FORMATION

---

Paiement personnel       Employeur<sup>1</sup>       Pôle emploi       Autre :

## COMMENT AVEZ-VOUS CONNU LA FORMATION PREPAS DU SOCIAL DISPENSÉE PAR L'IRTS ?

---

Internet       Salon       Porte ouverte IRTS  
 Presse       Relationnel       Autre :

<sup>1</sup> Joindre une attestation de prise en charge financière par l'employeur



## CERTAINS COURS POUVANT AVOIR LIEU EN DISTANCIEL, QUEL MATERIEL POSSEDEZ-VOUS ?

---

PC

Tablette

Webcam

Smartphone

**Date et signature de l'apprenant :**  
(si mineur, signature du responsable légal)

**Date, signature et cachet de l'employeur :**  
(si financement employeur)

### **Délai de rétractation :**

*A compter de la date de signature du contrat de formation professionnelle, distribué ultérieurement, le candidat a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'IRTS par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, l'IRTS n'exigera aucune somme du candidat.*

### **Interruption de la formation**

*Si le candidat est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées par l'IRTS sont dues au prorata temporis du coût total. En cas d'interruption de la formation sans raison de force majeure, la totalité du coût de la formation reste due par le stagiaire.*



Nom :

Prénom :

*Consignes : toutes les réponses doivent être rédigées et argumentées*

## VOS CONNAISSANCES

1. Pour vous, qu'est-ce que le travail social ?

2. Pourquoi, selon vous, choisit-on le travail social ?

3. Quelle connaissance avez-vous de la formation des travailleurs sociaux ? (et non de la préformation)



## VOS COMPETENCES ET/OU EXPERIENCES

---

1. Avez-vous eu une expérience auprès de personnes en difficulté ou dans le secteur de l'animation ?

Oui       Non

Si oui, laquelle ?

2. Quelle compétence semble, pour vous, la plus difficile à maîtriser et pourrait vous faire hésiter sur le choix définitif de cette profession sociale ?



3. En vous appuyant sur une ou des expériences de vie (voyages en groupe, activités sportives ou culturelles, activités «citoyennes» socioculturelles ou expériences professionnelles et bénévoles), indiquez en quoi ces expériences de vie ont un lien avec votre choix professionnel



## VOTRE CAPACITE A APPREHENDER VOTRE PARCOURS EN PREFORMATION

---

Indiquez ci-dessous toutes informations que vous jugerez nécessaires de porter à notre connaissance (vos motivations pour intégrer cette préformation, les difficultés que vous pourriez rencontrer, vos appréhensions, vos attentes...).

